

Radio Diploweb. Etats-Unis. Les élections de mi-mandat de novembre 2018 : entre ruptures et continuités, quel paysage politique ?

mercredi 14 novembre 2018, par [Charlotte BEZAMAT-MANTES](#), [Estelle MENARD](#), [Ibrahim BECHROURI](#), [Marion DOUZOU](#), [Roman VINADIA](#), [Tamara BOUSSAC](#)

Estelle Ménard et Charlotte Bezamat-Mantes se sont entretenues avec quatre jeunes chercheurs spécialistes des Etats-Unis au lendemain des élections de mi-mandat américaines. Voici d'utiles éclairages sur le coût croissant des élections, la place des femmes dans ce scrutin, les ancrages des deux partis, les résultats de l'élection.

Ces entretiens sont disponibles sous deux formats : audio et résumé texte.

Merci de cliquer à gauche, sur le triangle blanc, pour écouter le podcast.



Galvanisées par le mouvement #MeToo et les positions jugées sexistes et misogynes du Président Trump, les femmes américaines n'ont jamais été aussi nombreuses à se présenter comme candidates - et à l'emporter. Marion Douzou souligne que c'est justement en tant que femmes et en tant que mères que des dizaines de candidates se sont présentées et mises en scène dans ces élections, au lieu de mettre en avant leur carrière comme c'était le cas auparavant.

Du côté démocrate, on a notamment vu les deux premières élues de confession musulmane entrer au Congrès : Ilhan Omar et Rashida Tlaib. Pour Ibrahim Bechrouri, la mobilisation des électeurs et candidats musulmans dans ces élections trouve ses sources dans la stigmatisation post-11 septembre 2001 des communautés musulmanes américaines sous l'ère G. W. Bush et dans les discours ouvertement islamophobes du Président D. Trump. C'est aussi en portant des programmes plus progressistes que ceux présentés habituellement par le Parti démocrate que ces candidates, ainsi que d'autres issues des minorités telles qu'Alexandria Ocasio-Cortez, d'origine portoricaine, ont remporté la victoire.

Le Parti démocrate peut ainsi compter sur le vote des minorités et des populations urbaines et éduquées,

quand le Parti républicain réalise ses meilleurs scores dans les zones rurales, majoritairement blanches et en prise au dépeuplement. Il ne s'agit certes pas là d'une dynamique nouvelle mais d'une tendance de long terme. L'évolution de la population américaine pose toutefois avec encore plus d'acuité la question de la viabilité électorale du Parti républicain à moyen et long termes. Le Parti républicain compte, en effet, ses soutiens dans les segments démographiques les moins dynamiques et il continue de s'aliéner les Américains non-blancs avec ses rhétoriques anti-immigration et racistes. Le Parti démocrate, quant à lui, convainc la majorité des électeurs musulmans, noirs et hispaniques, les plus dynamiques d'un point de vue démographique et dont le poids dans la population totale du pays est amené à devenir de plus en plus important.

L'autre rupture que signale cette élection est le comportement des électeurs des banlieues, comme le signalent Roman Vinadia et Tamara Boussac. Traditionnels bastions du Parti républicain et berceaux du conservatisme, les banlieues s'avèrent de plus en plus inhospitalières à ce parti. Depuis 2016 déjà, les Républicains sont en perte de vitesse dans ces territoires concentrant des populations numériquement très importantes et qui sont ainsi fondamentaux dans la constitution d'une coalition électorale démographiquement capable de rivaliser avec celle du Parti démocrate. A l'issue du scrutin de 2018, la vaste majorité des banlieues des grandes villes américaines est passée dans le camp démocrate, ce qui devrait constituer un véritable signal d'alarme pour le Parti républicain.

Les élections de 2018 [aux Etats-Unis](#) confirment la disparition en tant que mouvement du « *Tea Party* », qui avait émergé en 2009-2010 en réaction à l'élection de Barack Obama à la présidence en 2008. Pour Marion Douzou, la lassitude des militants et leur non-renouvellement peuvent expliquer la perte de vitesse de ce mouvement qui avait galvanisé les conservateurs pendant les élections de mi-mandat de 2010. Ces militants sont certes toujours actifs, mais plutôt à titre individuel, en participant par exemple aux campagnes de candidats républicains conservateurs.

Les élections de mi-mandat ont conforté la majorité républicaine au Sénat. Cela permettra au [Président Trump](#) de poursuivre, avec plus de facilité que depuis 2016, les nominations de juges à la Cour suprême, dans les cours fédérales et des membres de son Cabinet. Marion Douzou souligne que, ayant déjà nommé deux juges à la Cour suprême [depuis son élection, Donald Trump](#) pourrait avoir l'opportunité d'en nommer un troisième, suite à l'hospitalisation de la Juge Bader Ginsburg le 8 novembre 2018. On assisterait alors à un renforcement de l'orientation conservatrice de la plus haute cour du pays, un but de longue date du mouvement conservateur depuis la décision *Roe v. Wade* légalisant l'avortement en 1973, comme l'explique Roman Vinadia. C'est ce type d'accomplissement, et d'autres tels que la réforme fiscale de 2017, qui peuvent expliquer que malgré les divergences entre le Président et des cadres du Parti républicain, la cote de popularité de Donald Trump, certes basse, ne chute pas depuis son élection en novembre 2016.

Ainsi que le rappelle Tamara Boussac, bien que sa candidature aux primaires du Parti républicain ait donné lieu à de nombreux mouvements d'opposition, dont le fameux *Never Trump*, force est de constater que le Parti républicain a fini par [se ranger derrière Donald Trump](#) après son accession à la présidence. L'engouement pour sa candidature à la présidentielle avait mobilisé les électeurs républicains à aller voter en 2016 et sa présence à de nombreux meetings précédant les élections de mi-mandat a pu encourager ces mêmes électeurs à se rendre aux urnes le 6 novembre 2018 pour soutenir un candidat républicain.

Si le Parti républicain a renforcé sa majorité au Sénat, le Parti démocrate a, de son côté, réussi à reprendre la Chambre des Représentants, avec 227 sièges sur 435 (dont 32 gains). Au niveau des Etats, les démocrates ont également renforcé leur emprise, avec le contrôle de la législature et du siège de gouverneur dans 14 Etats. Ceci pourra, dans certains de ces Etats, leur assurer un rôle dans le redécoupage des circonscriptions électorales pour les élections mi-mandat de 2022 et leur permettre ainsi de dessiner des cartes électorales plus favorables à leur parti.

Ces entretiens ont été réalisés par Estelle Ménard et Charlotte Bezamat-Mantes à Paris et à Saint-Denis, le vendredi 9 novembre 2018 pour *Diploweb.com*.

P.-S.

Ibrahim Bechrouri est doctorant en géographie spécialité géopolitique à l'Université Paris VIII. Tamara Boussac est doctorante en civilisation américaine à l'Université de la Sorbonne et à l'EHESS. Marion Douzou est docteure en civilisation américaine et ATER à l'Université Paris I. Roman Vinadia est doctorant en géographie spécialité géopolitique à l'Université Paris VIII. Charlotte Bezamat-Mantes est doctorante au Centre de Recherches et d'Analyses Géopolitiques (Paris VIII). Estelle Ménard est titulaire de Masters en Géopolitique (Institut Français de Géopolitique, Paris VIII) et en Relations Internationales (MRIAIE, Paris I).